

La régionalisation de France 3 : un projet d'entreprise mort-né ?

Transformer le réseau régional de France 3 en un « média global de proximité » : c'est l'objectif affiché par la direction. Ce projet est sans doute nécessaire.

Malheureusement, il est un paravent qui dissimule la réalité : suppressions d'emplois, dégradation des conditions de travail et absence de moyens

à la hauteur de l'enjeu. En ce sens, la mise en place récente du 18h30 ou les moyens toujours indigents accordés aux sites web en sont les preuves les plus flagrantes.

A cette triste réalité s'ajoutent la casse des métiers et la dévalorisation professionnelle des journalistes et des personnels techniques et administratifs.



Le media global de proximité que semble préparer la direction risque fort de ressembler à un média appauvri, bas de gamme. Le numérique n'est qu'un prétexte destiné à réduire encore et encore les coûts.

MATINALES COMMUNES ET 18H30

En cette fin 2021, deux ans après l'annonce par la présidence de France télévisions d'un projet de 13 chaînes régionales autonomes, les premiers résultats concrets sont mitigés.

La régionalisation débute avec les matinales communes France Bleu/France 3. Aujourd'hui, il y a 24 émissions communes mises à l'antenne. L'audience est très faible au regard de l'investissement. La promesse de « synergies » du service public est loin d'être tenue. Pire, c'est avec le budget du réseau de France 3, déjà très appauvri, que les studios de nos voisins de France Bleu sont aménagés pour cette tranche matinale !

La deuxième étape consiste à attribuer 13 minutes d'antenne supplémentaire à 18h30 aux régions. A moyens constants.

La grève, entamée partout au début de l'année 2020, ne permet pas d'obtenir des moyens humains nécessaires, sauf de rares ajustements dans certaines régions.

La direction, elle, ne fait pas honneur à sa signature lors du protocole de sortie de grève. En particulier, le recours autorisé aux salariés en CDD n'est pas retenu par bon nombre d'antennes.

Résultat : le 18h30 « plombe » tous les jours les antennes du réseau régional. Avec un contenu souvent peu attractif, et des moyens humains prélevés sur les JT et les sites web. Au final, un appauvrissement général.

NAVIGATION À VUE...

La direction sait-elle réellement où elle va ? A en juger par les échanges avec les représentants du personnel et les organisations syndicales, la réponse est non. Ou alors les intentions réelles sont bien dissimulées.

Dans l'immédiat, la prochaine étape consisterait à créer des programmes régionaux sur des cases nationales, en 2022.

C'est la raison d'être d'un accord de méthode, signé par les 5 organisations syndicales représentatives du réseau, dont le SNJ. Une commission est chargée d'étudier les projets présentés par les directions régionales.

Le SNJ avait souhaité que ces projets soient examinés dans des commissions constituées dans chaque antenne, au plus près du terrain. Refus de la direction.

Voici les principaux points de l'accord de méthode :

- Deux régions pilotes ont été choisies, Bretagne et Nouvelle Aquitaine. Elles devraient prendre l'antenne au début de l'année 2022, entre 14h00 et 16h00, puis en troisième partie de soirée.
- Et une fois de plus, le budget de France télévisions ne prévoit pas un centime d'euro supplémentaire pour ces projets de développement régional !

Automate et dévalorisation professionnelle, les vrais visages de la régionalisation (1)

Pour aboutir à la régionalisation du réseau France 3, un des moyens mis en avant est la régie automatisée. Elle est censée faciliter le travail et libérer des salariés qui se verraient attribuer d'autres tâches, jugées plus valorisantes par la direction.

Las, le projet, en test à France 3 Rouen, a été cloué au pilori par l'inspection du travail ! Selon l'administration du travail, la méthode n'était pas conforme au droit et portait atteinte à la santé et à la sécurité des salariés. La direction n'en a cure, et réinstalle le projet test à Strasbourg.

Quel est donc l'objectif réel de cette régie automatisée ? Pour le SNJ, il s'agit de la casse de la profession de journaliste, et de tous les métiers !

La direction rêve de nous transformer en salariés de l'audiovisuel polyvalents. A cet égard, les compétences complémentaires « éditoriales », en réalité journalistiques, créées pour les salariés techniciens et administratifs, sont des promesses mensongères d'évolutions professionnelles.

Parce que le journalisme ne peut pas être une compétence complémentaire, c'est la loi ! Cette incompatibilité est fixée par le code du travail et la convention collective nationale de travail des journalistes (CCNTJ).

Les syndicats, qui ont signé ces accords de compétences complémentaires éditoriales, se rendent complices du mensonge directorial.



Problèmes de santé et suppression d'emplois, les vrais visages de la régionalisation (2)

Le réseau régional a enregistré 27 alertes sur la santé des salariés, dont deux tentatives de suicide durant ces trois dernières années, un nombre très inquiétant !

Ces faits sont aussi révélateurs d'une incapacité ou d'une impuissance de la direction de l'entreprise à faire face à ce qui est pourtant une obligation légale pour elle.

La rupture conventionnelle collective (RCC) a aggravé les conditions de travail et la santé des salariés qui restent dans l'entreprise.

Sur les 386 départs recensés à ce jour (personnels techniques et administratifs, journalistes), seuls 184 devraient être remplacés ou redéployés.

Environ 200 salariés en moins, le nombre ne semble pas trop élevé pour le réseau. En réalité, pour les antennes régionales, aux effectifs déjà insuffisants, un seul salarié partant et non remplacé peut suffire à pénaliser le fonctionnement.

Avec la rupture conventionnelle collective, la réduction des effectifs suit inexorablement son cours, entamée il y a une décennie. Cela n'a pas empêché, hélas, les organisations syndicales CGT, CFDT et FO de signer cette RCC, et donc de la rendre possible.

Le numérique, grand perdant de la régionalisation

Alors que la « transformation » de l'entreprise passe par le numérique, le SNJ exige et continuera d'exiger de vrais moyens humains pour le développement de l'information sur le web.

Or, dans de nombreuses antennes du réseau, c'est un retour en arrière de 10 ans ! Les moyens, déjà faibles, ont été encore réduits.

L'encadrement spécialisé, celui des chefs info web, a disparu. Les rédactions en chef sont désormais chargées de toutes les éditions, y compris numériques, alors que les éditions télé représentaient déjà une très lourde charge de travail.

Inutile de chercher plus loin le pourquoi du désintérêt croissant pour les postes de rédacteurs en chef adjoints dans le réseau régional...